

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 septembre 2020 en session ordinaire.

Ouverture de la séance à 19h30

Présents : ABRIAT Fabian, BASTIDE Estelle, CHAUVET Marie-Odile, COLLOT Sébastien, FIORITO Samuel, LABORDERIE Nathalie, Christian MOURIAU, NASCIMBEN Sandrine, VIGUIE Stéphanie.

Représentés : LASSALLE Caroline a donné procuration à BASTIDE Estelle.

Absents : LAFFONT Eric (excusé)

A l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du dernier conseil Municipal ;
- Demande de subvention Département pour l'église (horloge + échelle) ;
- Demande de subvention Département pour la voirie / trottoir (place du Coq) ;
- Demande de subvention DETR pour la voirie / trottoir (Place du Coq) ;
- Demande de subvention Département pour l'assainissement (mise en séparatif du réseau de collecte) ;
- Demande de subvention à l'agence de l'eau ADOUR GARONNE pour l'assainissement (mise en séparatif du réseau de collecte).
- Divers.

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil Municipal.

Approbation du dernier compte rendu du Conseils municipal du 17/09/2020.

2. Délibération demande de subvention au Département pour l'église (horloge + échelle).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de demander une subvention auprès du Conseil départemental concernant la rénovation de l'église (installation d'une horloge + sécurisation des accès aux cloches).

Le montant de ces travaux s'élève à la somme de 3 036 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DE SOLLICITER** Une Subvention auprès du Conseil Départemental.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte et document conséquence des présentes.

3. Délibération demande de subvention au Département pour la voirie / trottoir (place du Coq).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de demander une subvention auprès du Conseil départemental concernant la réfection de la voirie à la place du Coq.

Le montant de ces travaux s'élève à la somme de 169 540 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DE SOLLICITER** Une Subvention auprès du Conseil Départemental.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte et document conséquence des présentes.

4. Délibération demande de subvention DETR pour la voirie / trottoir (Place du Coq).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de demander une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) concernant la réfection de la voirie (place du coq).

Le montant de ces travaux s'élève à la somme de 169 540 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **De SOLLICITER** une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) auprès de l'Etat.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte et document conséquence des présentes.

5. Délibération demande de subvention au Conseil Départemental pour l'assainissement (mise en séparatif du réseau de collecte).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de demander une subvention auprès du Conseil départemental concernant la mise en séparatif du réseau de collecte.

Le montant de ces travaux s'élève à la somme de **123 268 € HT (84 867 € : tranche ferme et 38 401 € : tranche optionnelle).**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DE SOLLICITER Une Subvention auprès du Conseil Départemental,**
- **D'AUTORISER Monsieur à signer tout acte et document conséquence des présentes.**

6. Délibération demande de subvention à l'agence de l'eau ADOUR GARONNE pour l'assainissement (mise en séparatif du réseau de collecte).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de demander une subvention auprès de l'agence de l'eau ADOUR GARONNE pour le projet de la mise en séparatif du réseau de collecte.

Le montant de ces travaux s'élève à la somme de **123 268 € HT (84 867 € : tranche ferme et 38 401 € : tranche optionnelle).**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés :**

- **DE SOLLICITER Une Subvention auprès de l'Agence de l'eau ADOUR GARONNE.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout acte et document conséquence des présentes.**

7. Divers.

- Citerne gaz cantine : L'agent cantine a indiqué qu'il n'y a plus de gaz. Elle s'en sert essentiellement pour réchauffer la soupe en saison automnale et hivernale.

Le Conseil Municipal demande de sortir une copie du contrat BUTAGAZ et d'étudier la consommation de gaz à la cantine. Aucune décision prise ce soir.

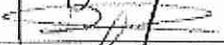
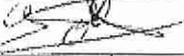
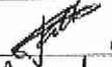
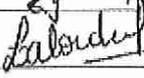
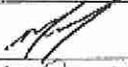
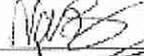
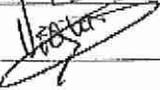
L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 20h15.

Le Maire



Feuille de présence à signer

Conseil municipal du : 28/09/2020

Noms & Prénoms des Présents	Signatures
ABRIAT Fabian	
BASTIDE Estelle	
CHAUVET Marie-Odile	
COLLOT Sébastien	
FIORITO Samuel	
LABORDERIE Nathalie	
LAFFONT Eric	
LASSALLE Caroline	pouvoir délégué à Bastide
MOURIAU Christian	
NASCIMBEN Sandrine	
VIGUIE Stéphanie	

POUVOIR (1)

Je soussigné(e), Caroline LASSALLE
 donne pouvoir à (2) : Bastide Estelle Combauges

(3) de me représenter à la réunion le : 28/09/2020 à : 19 h 30
 de prendre part à toutes les délibérations
 d'émettre tous votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4) auquel cette réunion serait reportée pour
 quelle cause que ce soit.

Fait à : Combauges Le : 28/09/2020 Signature (6) : Bon pour pouvoir


- (1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.
 (2) Nom, prénom et adresse.
 (3) Cocher la mention utile.
 (4) Validité : trois reports au maximum.
 (5) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".